

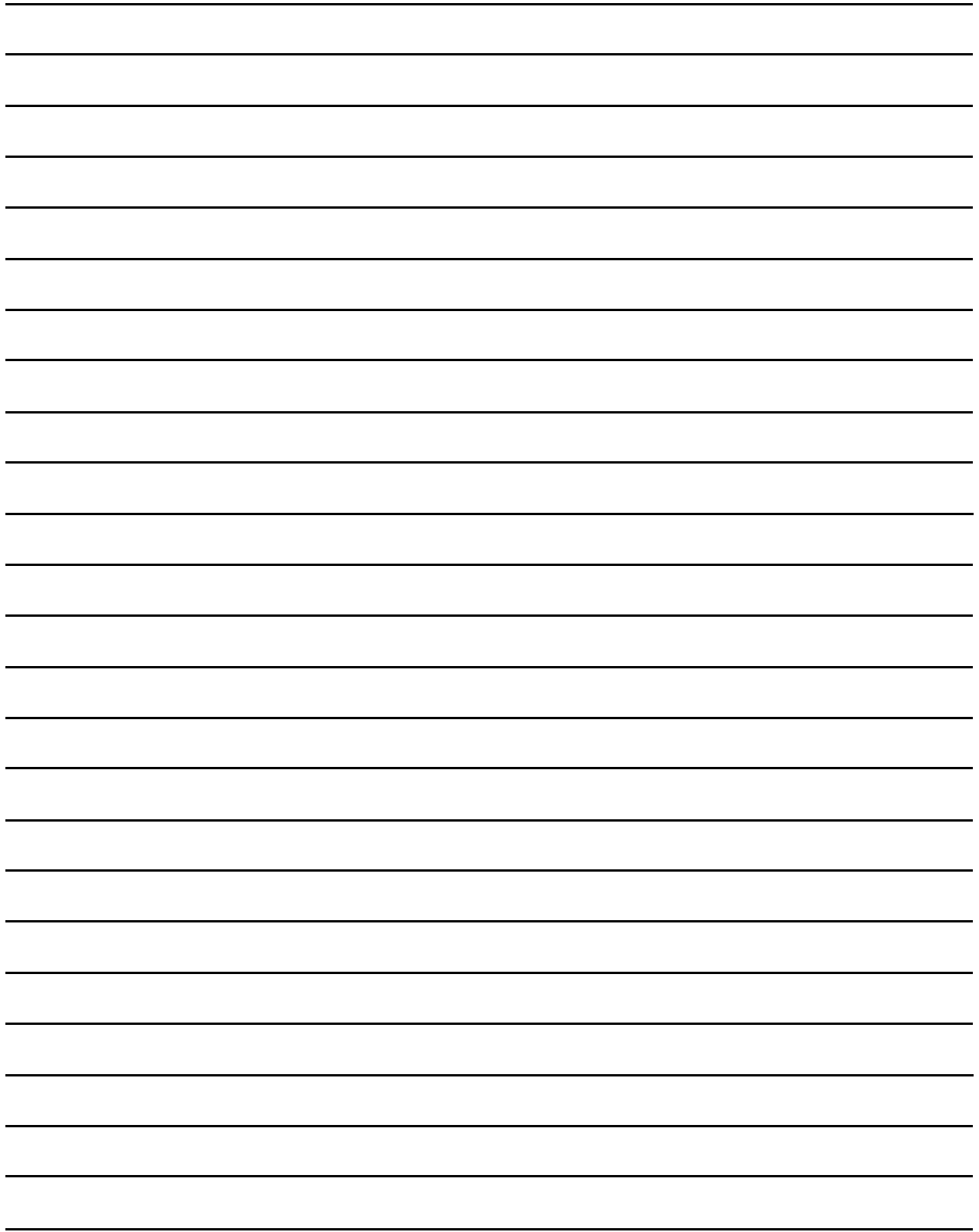
Les FRÉGEAULT de Payré / Couhé

Ancêtres des Frégeau d'Amérique – de 1580 à 1750

Par Jean-Louis Ouellette – France 2025



Province du Poitou (France) en 1659



Les FRÉGEAULT de Payré / Couhé
Ancêtres des Frégeau d'Amérique – de 1580 à 1750

Par Jean-Louis Ouellette – France 2025

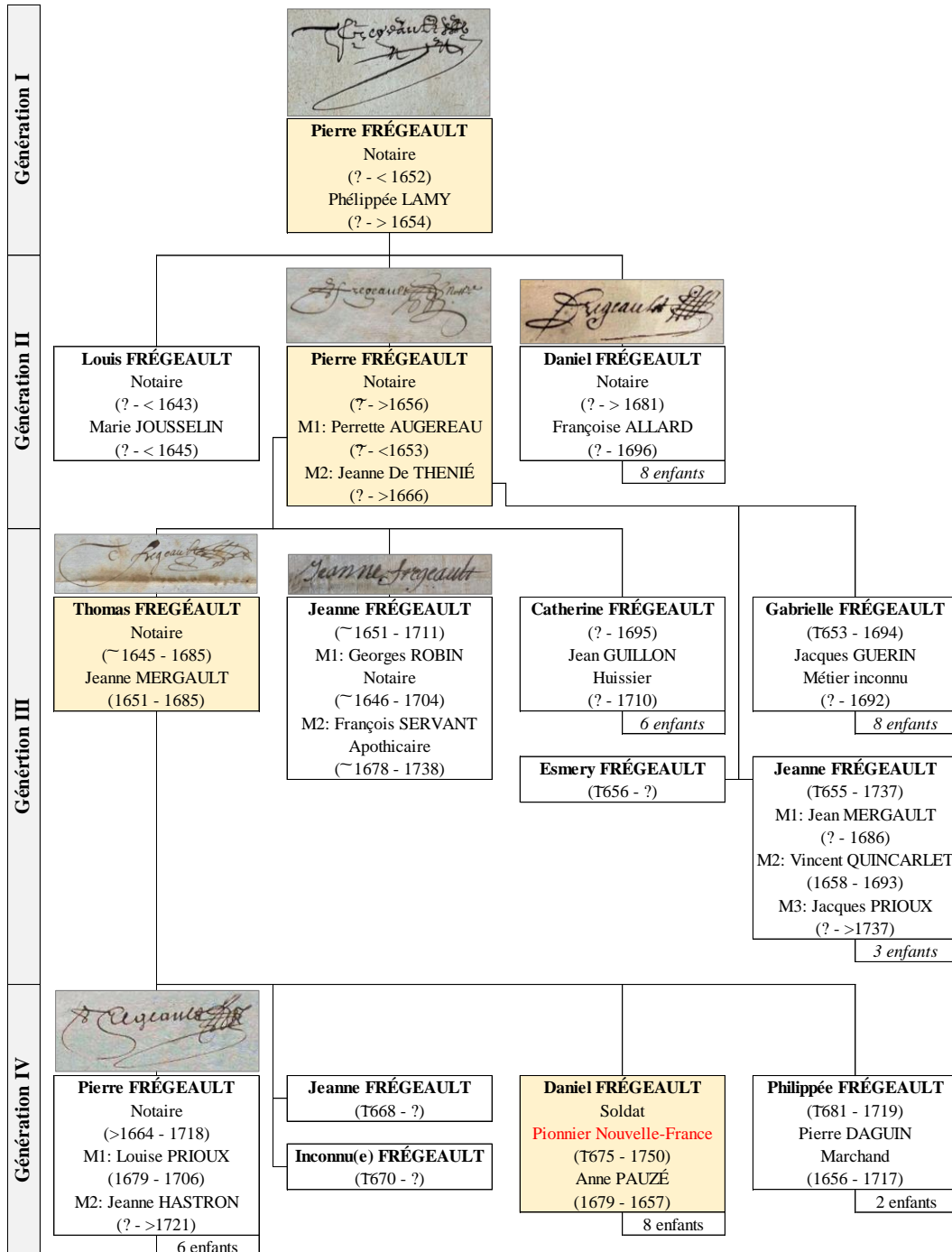
Chapitres

	Page
Introduction	2
Payré / Couhé au XVII ^e siècle	4
Génération I – Pierre FRÉGEAULT	9
Génération II – Pierre FRÉGEAULT	10
Génération III – Thomas FRÉGEAULT	13
Génération IV – Daniel FRÉGEAULT	17
Données Généalogiques Partielles	19
Travaux de Recherche et Bibliographie	25

Introduction

Daniel Frégeault est un jeune homme venu en Nouvelle-France au plus tard en 1693. Sa première occupation au pays fut soldat dans les troupes de la Marine. Il était issu d'une dynastie de notaires rattachés au marquisat de Couhé-Vérac (Vienne, France). Fils cadet de la famille, il n'avait que 10 ans au décès de ses parents en 1685.

Selon les registres paroissiaux et le minutier des notaires des lieux étudiés pour les XVII^e et XVIII^e siècles, la famille de Daniel Frégeault se composait ainsi :



À la naissance de Daniel Frégeault le marquisat de Couhé-Vérac, incluant son village natale de Payré, était majoritairement protestant. Les archives des temples protestants de la région ont pour la plupart été détruits. L'acharnement de l'église Catholique envers les partisans de la Religion Prétendue Réformée (protestants) de cette époque ont tristement marqué l'histoire. Les violences envers les protestants sont telles à partir des années 1680, que beaucoup abjurèrent, mais un grand nombre restèrent tout de même fidèle au protestantisme. Dans les décennies précédant 1685, les manquements dans les archives sèment le doute quant à la foi religieuse des uns et des autres.

*

« Frégeault » était un patronyme régional peu répandu au XVII^e siècle. On en trouvait en petits nombres presque uniquement dans les départements actuels de la Vienne et des Deux-Sèvres. On rencontre plusieurs variantes dans les documents d'archives : « Frégault », « Fréjault », « Frégnault » et « Fergeault ». Plusieurs versions sont parfois utilisées pour désigner un même individu. Il est fort probable que ces variantes soient nées d'une même souche, prononcées et transcrites différemment selon les lieux et les époques. Au XIV^e siècle le fief de Payré appartenait en partie à une famille « Frégnault », ce qui suggère des racines profondes en ce lieu.

*

Des « *transcriptions à l'identique* » de manuscrits anciens ont été insérés dans l'ensemble du récit. Le français au XVI^e et XVII^e siècles était en constante mutation dans toutes les provinces du royaume de France. Chaque province avait ses particularités orthographiques et chaque scribe y allait de sa propre interprétation. La « faute d'orthographe » n'existait pas encore ! La modernisation de ces textes serait les amputer d'une part de leur histoire.

Bienvenue chez les Frégeault de Payré / Couhé ...

Payré / Couhé au XVII^e siècle

Payré

Le plus ancien témoignage du bourg de Payré (Vienne) est la construction de sa première église au XIII^e siècle. L'église actuelle est une reconstruction du XIX^e siècle. Jadis le village était compris dans la vaste région du Poitou, avant que celle-ci ne soit découpée en trois départements après la Révolution de 1789 : Vendée (85), Deux-Sèvres (79) et Vienne (86).

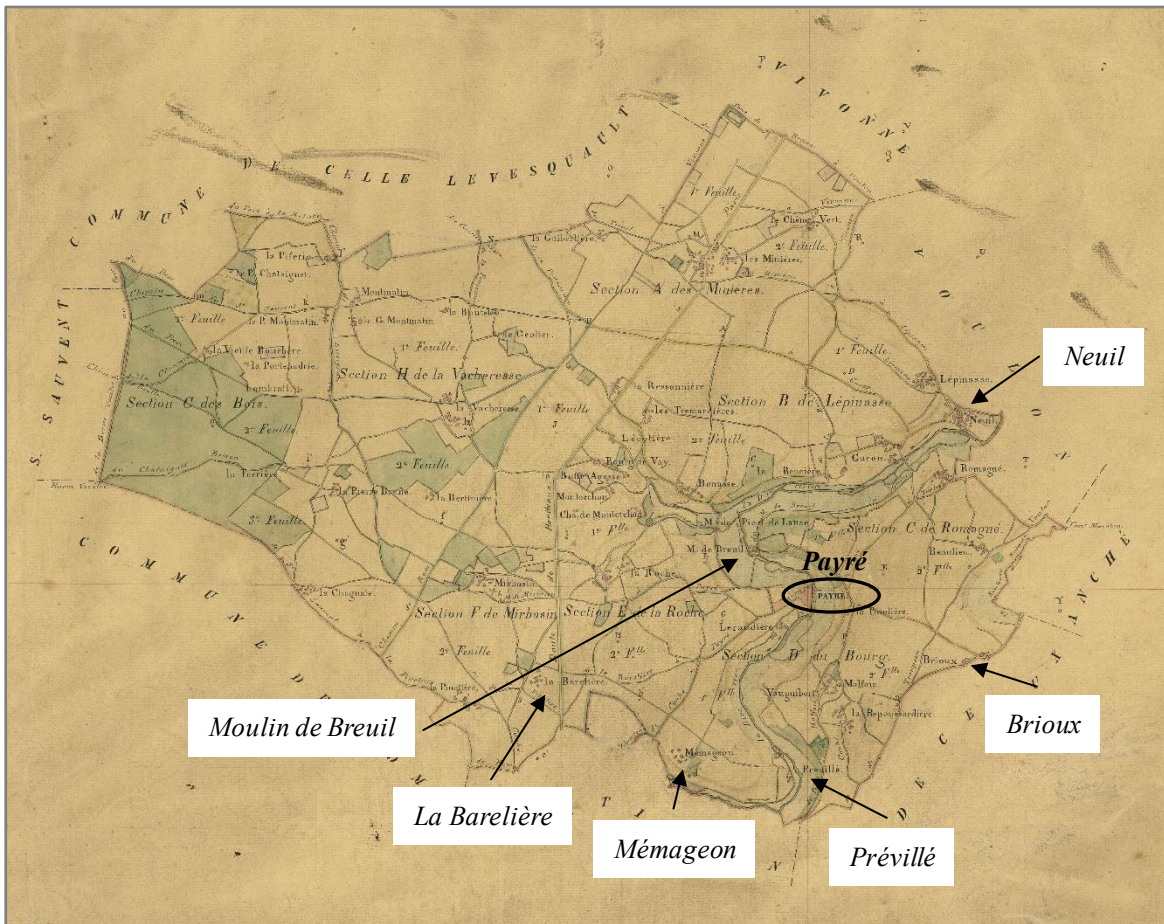
Le bourg étant situé dans la vallée de la Dive, on y construisit des moulins à partir du XV^e siècle (Guron, Prévillé, Breuil, Payré et Neuil), dont un fut la propriété d'un Frégeault aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le village de Payré était essentiellement rural au XVII^e siècle. Les documents d'archives nous renseignent que son agriculture était diversifiée et contenue dans de modestes exploitations.

Tapis au cœur d'une paisible campagne, le bourg est resté à l'écart des grands axes routiers.



Le bourg de Payré en 2025



Paroisse de Payré en 1837 – Lieux identifiés dans le récit

Couhé

Le bourg de Couhé est situé à moins de 6 km de Payré. Son origine est aussi ancienne que celle de Payré. A partir de 1500 son château devient la propriété d'une noble famille, les « de Saint-Georges », possédant aussi un fief nommé Vêrac dans la province du Limousin. De ce fait on a longtemps nommé le lieu Couhé-Vêrac en référence aux possessions du seigneur des lieux.

A partir du XVII^e siècle le bourg fut officiellement situé sur la route Paris-Bordeaux. En 1652 la baronnie de Couhé fut érigée en marquisat en faveur d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vêrac, lieutenant général et commandant en Poitou. Payré était naturellement compris dans le territoire du marquisat. C'est à Couhé qu'était regroupé la justice et les notaires.



Couhé en image

Château de Couhé remanié au XVIII^e siècle

Église Saint-Martin reconstruite en 1688

Les Halles construite en 1580

En Terre Protestante

On ne peut pas raconter l'histoire de cette région sans aborder les persécutions perpétrées par les dirigeants du royaume et l'église catholique envers les protestants, que l'on nommait ceux de la Religion Prétendue Réformée (R.P.R) au XVII^e siècle. Les réformés étaient souvent désignés de calvinistes, à cause de Calvin qui en fit largement la promotion en France, et plus vulgairement d'hérétiques, de gueux ou d'huguenots. Malgré les troubles récurrents, des témoignages nous renseignent que les protestants vivaient en paix avec leurs compatriotes catholiques.

Le premier seigneur à embrasser la R.P.R. à Couhé fut Ponthus de Saint-Georges, abbé commandataire¹ de l'abbaye de Valence (Vienne) en 1526. La légende veut qu'il ait invité Calvin à prêcher à l'intérieur de l'abbaye, après quoi le roi lui aurait retiré son bénéfice. S'en suivirent les guerres de religions qui ont fortement marqué la seconde moitié du XVI^e siècle. En 1569 les catholiques détruisirent le château de Couhé. En représailles, le seigneur du lieu incendia l'église Saint-Martin. Après la ratification de l'Édit de Nantes le 13 avril 1598 par le roi Henry IV, une paix fragile autour de la liberté de culte s'installa jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Les seigneurs successifs de la noble famille de Saint-Georges restèrent fidèles à la pratique et à la promotion de la R.P.R.. Olivier de Saint-Georges, celui qui devint marquis de Couhé-Vérac en 1657, montrait un grand zèle pour l'évangile et il était considéré comme un pilier de la R.P.R.. Dans les années 1660 il accueillait les prêches dans une grange aménagée à cet effet dans l'enceinte de son domaine seigneurial de Couhé. Un arrêt du mois d'août 1665 ordonna que les temples de la R.P.R. non autorisés de la province du Poitou soient démolis. Sauf quelques exceptions, la majorité d'entre eux furent démolis dès l'automne 1665. Le marquis de Saint-Georges fit alors de la résistance et refusa de démolir le sien, mais en vain, car ... *le mardy douzième janvier l'an mil six cent soixante-sept, nous dit de La Nouë, commissaire sus dit estant au dit Couë, avons esté fort surpris de voir dès la pointe du jour, entrer dans le chasteau du dit Couë, les cavaliers des deux sus dites compagnies de mousqueton haut, munis de haches, coignes, gros marteaux de fer et d'eschelles ... qu'ils avoient ordre de travailler en dilligence à la démolition du dit temple, & nonobstant nos remonstrances, ils ont commencé à démolir la dite grange, avec tels emportement qu'ils ont coupé & brizé tout ce qui pouvoit estre employé à quelque uzage et faire brûler une bonne partie*².

Après la démolition des temples, les prêches continuèrent dans des lieux privés ici et là. Au début des années 1680, le marquis de Saint-Georges favorisait la célébration du culte dans la cour de son château qui pouvait contenir une foule importante. L'évêque de Poitiers ayant eu bruit de cette pratique, ordonna qu'un procès-verbal³ soit dressé sur les pratiques de la R.P.R. à Couhé. Le document nous renseigne que des convertis au catholicisme continuaient de se rendre aux prêches dans la cour du château, que des gentils hommes de la R.P.R. avaient interrompu un père capucin dans sa prédication à la halle de Couhé, et qu'ils furent témoins d'une prêche se tenant dans une maison particulière. Il fut alors décidé en mai 1682, qu'il ... *eust esté deffandu au sieur marquis de Vérac de faire faire le presche ailleurs dans son chasteau de Coué, que dans une des salles des appartemens dudit chasteau, et une fois par jour seulement ... et qu'il ne pourra assister audit presche que les gens de la famille dudit sieur marquis de Verac, et ceux qui seront actuellement habitans dans l'estendue de sa justice*⁴

¹ Un abbé commendataire est un ecclésiastique ou un laïc qui tient une abbaye en commende, en tirait ses revenus, mais n'exerçant aucune autorité sur sa discipline monastique intérieur.

² 1667/01/12 – Procès-verbal au sujet de la démolition du temple de Couhé – Archives Nationales à paris (TT//242 – dossier 11)

³ 1681/10/25 – Procès-Verbal ordonné par l'évêque de Poitiers à couhé – (TT//242 – dossier 11)

⁴ 1682/06/03 – Extrait des registres du Conseil d'Etat concernaant la R.P.R. à Couhé – Archives Nationales à Paris (TT//242 – dossier 11)

Le 7 octobre 1681 le baron de Payré, Jean Guichard de St-Loup, fut lui aussi condamné à payer une amande de 500 livres pour désobéissance et non-respect de l'Édit de Nantes.⁵

A partir de 1681, viennent s'ajouter aux interdictions et contraventions, des violences alors qualifiées de « dragonnades ». Des régiments entiers de cavalerie (les dragons) sont logés chez des huguenots en quartier d'hiver. Les dragons se font nourrir, payer et disposent librement des meubles de leurs hôtes. Si le huguenot s'obstine à ne pas se convertir, il est maltraité, frappé et on va jusqu'à faire souffrir sa femme et ses enfants. Dans les premiers mois les curés enregistrèrent 38 000 conversions en la province de Poitou. Est-ce que les abjurés renoncèrent totalement à leur foi en la R.P.R. ? Beaucoup d'indices nous disent que non.



Dessin réalisé en 1686

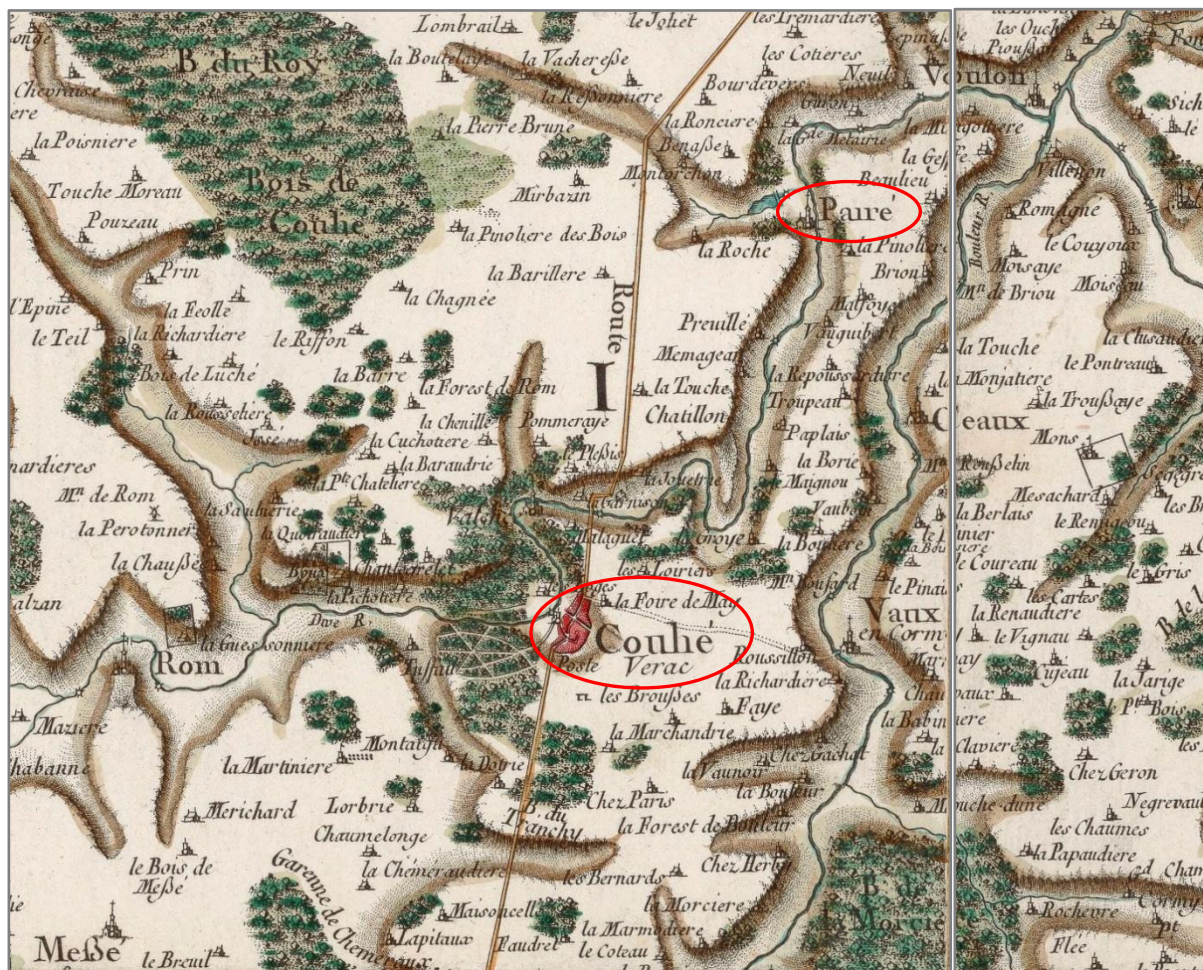
Les violences envers les huguenots continuèrent avec plus ou moins d'intensité dans les années qui suivirent. Le marquis de Couhé-Vérac se vit menacé lui aussi et la peur le prit au début de l'année 1685. Il finit par abjurer entre les mains de l'évêque de Poitiers le 7 avril 1685. On raconte même qu'il prit la tête des dragonnades pour persécuter ses anciens compagnons. Le roi en était ravi et il reçut une récompense de 40 000 livres pour son zèle. Son épouse, Marguerite

⁵ 1681/10/07 – Contravention faire à l'Édit de Nantes par Jean Guichard, baron de St-Loup à Payré – Archives Nationales à Paris (TT//261 – dossier 13)

de La Muce-Ponthus, refusa d'abjurer. Après la mort de son époux en 1704, on lui accorda la permission de passer en Angleterre avec sa domestique, Madelaine Baugelade.

Le 18 octobre 1685, Louis XIV signe à Fontainebleau la révocation de l'édit de Nantes de 1598. Les huguenots qui ne souhaitèrent pas abjurer n'eurent d'autre choix que de quitter la France. Environ 300 000 huguenots, et beaucoup plus selon certains, quittèrent le pays, principalement pour l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, d'autres états protestants d'Europe et l'Amérique du Nord.

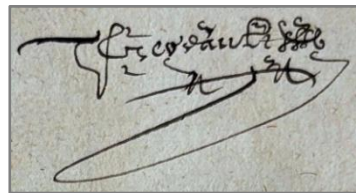
L'Essentiel du Marquisat de Couhé-Vérac



Carte Cassini du XVIII^e siècle

Génération I – Pierre FRÉGEAULT (notaire)

Pierre Frégeault (notaire) habitait le bourg de Payré. Il serait né dans les deux dernières décennies du XVI^e siècle. À part sa profession de notaire, les recherches le concernant n'ont rien révélé d'autre. Il avait épousé Phélippée Lamy. Ils eurent au moins trois fils qui devinrent notaires, se marièrent, dont deux laissèrent une descendance.



*

Leur fils aîné Louis Frégeault (notaire) épousa Marye Joussellin en 1640. Il est décédé avant 1643 d'une maladie et son épouse est décédée avant 1645, sans enfants.

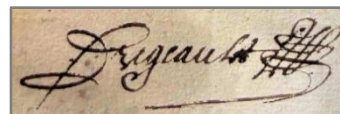
L'inventaire après décès a révélé que l'épouse avait la jouissance du moulin de Neuil et en tirait des loyers. Leurs biens meubles, net des dettes, s'élevaient à environ 290 livres tournois (€ 7 496). Son père Pierre fut l'unique héritier pour la moitié de cette somme, plus une part du moulin de Neuil qu'il va acquérir complètement plus tard. Le partage de la succession fut exécuté en juin 1645⁶. Une partie de l'héritage a été payée en ... *une petite mayson size audict Pairé appelée veulgairement La Bouticque* ... voisine de sa demeure.

*

Le prochain chapitre est consacré à leur second fils Pierre Frégeault (notaire).

*

Leur fils cadet Daniel Frégeault (notaire) épousa Françoise Allard avant 1650. Ils eurent huit enfants, dont seules deux filles se marièrent et une seule donna naissance à quatre enfants. Tous les enfants furent baptisés en l'église catholique de Payré.



En 1654 Daniel acquiert une petite parcelle de terre appelée la vigne de La Barelière⁷. L'acte nous renseigne que cette parcelle était voisine d'une terre qui lui appartenait au sud-ouest du village de Payré, sur la route allant à Mémageon. Après le décès de son mari, sa mère Phélippée Lamy avait acquise deux parcelles de terres situées proche du village de La Barelière en novembre 1652⁸, et en février 1654⁹ une autre parcelle de terre appelée la vigne de La Barelière au même endroit. Ces acquisitions offrent l'indice que Daniel Frégeault avait sa résidence au village (ou lieudit) de La Barelière.

Daniel Frégeault est décédé après la naissance du dernier enfant en 1681. L'année 1681 est le début des dragonnades dans la région. Faut-il y voir une cause de son décès ? Françoise Allard est décédée en 1696.

*

Pierre Frégeault (père) est décédé avant 1652 et son épouse Phélippée Lamy après 1654.

⁶ 1645/06/06 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Pierre Admirault (4^E 129/16)

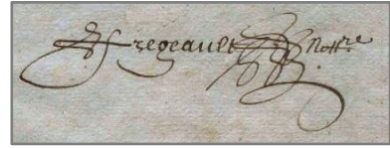
⁷ 1654/09/20 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Hellye (4^E 129/13)

⁸ 1652/11/28 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Hellye (4^E 129/13)

⁹ 1654/02/20 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Hellye (4^E 129/13)

Génération II – Pierre FRÉGEAULT (notaire)

Pierre Frégeault (notaire) épousa en premières nocés Perrette Augereau. Ils donnèrent naissance à trois enfants qui se marièrent, dont deux laissèrent une descendance. Perrette Augereau est décédée avant 1653, sans doute peu de temps après la naissance du troisième enfant.

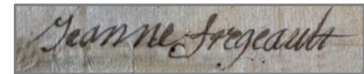


*

Le prochain chapitre est consacré à leur fils aîné Thomas Frégeault (notaire).

*

Leur première fille Jeanne Frégeault épousa catholiquement Georges Robin (notaire) à Poitiers le 10 février 1677. Après la publication des bans pour ce mariage, un dénommé L. Chaigneau, ... *portant opposition au futur mariage du nommé George Robin, sergent de la paroisse de Marsay (Marçay), et Janne Frégeault ma paroissienne ... ayant appris que le dit Robin et la ditte Frégeault estoient espousés ailleurs, dont il n'ay eu aucune cognoissance, sçavoir du mestre qui les avoit espousés, non plus que de la santance qu'ils disent avoir eu de monsieur l'official cassant la sus ditte opposition Le dixiesme jour de febvrier, l'an que desus, me fut communiqué par George Robin la main levée de l'opposition à son mariage¹⁰* Ce prétendu premier mariage avait peut-être été célébré en la R.P.R.. Poitiers étant le siège de l'évêché de la province du Poitou, il était préférable, dans ces années troubles, d'être marié catholiquement pour habiter en ce lieu. Aucun enfant ne semble être né de cette première union.



Après le décès de Georges Robin en 1704 à Poitiers, Jeanne se rapprocha de sa famille à Couhé. Elle épousa catholiquement en secondes nocés François Servant (apothicaire) le 17 janvier 1706 à Couhé. Son nouveau mari était plutôt bien nanti.

Au mois de mai 1710 François Servant est malade et rédige un testament. Le document révèle qu'il ... *donne et lègue à ladite Frégeault ma femme et aux siens à perpétuité, en plaine et pure propriété, tous et un chescun de mes biens meubles et hors censés de natures de meubles, acquest et conquests immeubles, avecq la tierce partye de mes dhomaines propres¹¹* Il s'est remis de sa maladie. En décembre 1710 c'est au tour de Jeanne Frégeault de tomber malade. Elle aussi rédigea un testament. Elle dicte : ... *j'ay donné et lègue par celluy cy mon testament et ordonnance de ma dernière vollonté audit Servant mon mary et aux siens à perpétuité, en plaine et pure propriété, tous et uns chescuns mes biens meubles et chozes censées de natures de meubles, acquest et conquest et immeubles, et le tiers de mes dhomaines propres et entiers en quelques lieux et endroit* Elle souhaite également ... *que ledit Servant mon mary sera tenu et obligé et non autrement de bailler et payer à Phélippe Frégeault ma niepce pendant le vivant dudit Servant mon mary et pendant qu'il jouira de l'effet du présent testament et par an le*

¹⁰ 1677/01/23 – Registres paroissiaux de la paroisse Saint-Hilaire de Payré (Vienne) – (1675-1678 – 18/35)

¹¹ 1710/05/30 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Jacques Admirauld (4^E 129/30)

*nombre de dix boiceaux moudure mesure de Coué, à commenser trois mois après mon décès et continuer d'années en années pendant le vivant de laditte Frégeault ma niepce*¹² ...

Le 17 janvier 1711¹³, Jeanne et son époux louèrent une petite ferme à Anne Phémolant, veuve de feu François Fruschar. L'acte est formulé de telle sorte que ce bien est identifié à Jeanne Frégeault. Le 12 mars 1711¹⁴ François Servant et son épouse vendent une petite maison à Vivonne (Vienne) au lieudit de Bissé à un dénommé Jacques Servant, identifié comme journalier, et dont on ignore le lien de parenté avec François Servant.

Jeanne Frégeault est décédée le 14 juin 1711 à Couhé. Un inventaire des biens de la communauté est dressé à partir du 22 juillet 1711¹⁵. Ce document manuscrit de 40 pages détaille leurs biens et une impressionnante description des contrats passés. Dès le début de l'inventaire son neveu Pierre Frégeault (notaire) et sa nièce Philippée Frégeault vont assister à l'inventaire en représentation des héritiers de la défunte. Les héritiers identifiés furent les enfants de Catherine Frégeault sa sœur, son neveu Pierre Frégeault et sa nièce Philippée Frégeault. Ses demi-sœurs Gabrielle et Jeanne Frégeault ne sont pas mentionnées. Son neveu Daniel Frégeault est écarté des héritiers, car il vit en Nouvelle-France depuis plus de vingt ans et sa famille ne semble pas avoir reçue de ses nouvelles. Dans le testament de Jeanne Frégeault, il est clairement spécifié que son époux conservera l'usufruit des biens de la communauté jusqu'à son décès.

Dans les décennies qui suivirent et riche d'un fort patrimoine, François Servant continu de vendre, d'acheter et de louer des biens de la communauté. Le 26 novembre 1724¹⁶, Jacques Servant épousa Marie Chabot en secondes noces. Il vécut encore plus d'une décennie et décéda 11 mai 1738 à Couhé. Les recherches ne sont pas allées jusqu'au dénouement final de sa succession.

*

Leur seconde fille Catherine Frégeault a épousé Jean Guillon (huissier) vers 1668. Six enfants naissent entre 1669 et 1688 à Payré. Au moins un fils s'est marié et a laissé une descendance, deux enfants sont décédés jeunes et les autres n'ont laissé aucune trace dans la région proche de Payré. Catherine est décédée le 1^{er} mars 1695 à Payré.

**

Pierre Frégeault (notaire) épousa en secondes noces Jeanne De Thenié avant 1653. Le couple donna naissance à trois enfants entre les années 1653 et 1656, après quoi Pierre Frégeault n'a plus laissé de traces. Le couple habitait le bourg de Payré.

Le 4 avril 1652 Pierre Frégeault ... *baille, louhe et afferme ...* d'un dénommé Hélye Migault ... *au village de Prévillé en ladite paroisse de Pairé et les environs, consistant lesdites choses en bastiments de maisons, grange estables, sertz, loges ... entrées, issues, jardins, ousches, prez,*

¹² 1710/12/18 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Jacques Admirauld (4^E 129/30)

¹³ 1711/01/17 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admirauld (4^E 129/23)

¹⁴ 1711/03/12 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Jacques Admirauld (4^E 129/30)

¹⁵ 1711/07/22 au 1716/06/23 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admirauld (4^E 129/24)

¹⁶ 1724/11/26 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Jacques Admirauld (4^E 129/36)

*eaux, pescherie, rouchages, bois, vignes, terres labourables et non labourables, coustaulx que touttes autres choses généralement quelconques*¹⁷ Cette location avait sans doute pour objectif de tirer un supplément de revenus de la terre, une pratique courante et nécessaire à l'époque.

Jeanne De Thenié ne s'est pas remariée et a poursuivi sa vie au bourg de Payré. Un acte du 21 juin 1662 nous renseigne qu'elle hébergeait une pensionnaire dénommée Catherine Champerault, moyennant un loyer payable en boisseaux de blé.

*

La fille aînée du second mariage, Gabrielle Frégeault, a épousé Jacques Guérin et ils habitèrent à Payré. Ils eurent huit enfants, dont au moins deux se marièrent et eurent des enfants.

*

La seconde fille du second mariage, Jeanne Frégeault, s'est mariée à trois reprises. Son premier mari Jacques Mergault est décédé quatre ans après leur mariage célébré en 1682. Aucun enfant n'est né de cette union. Avec son second mari, Vincent Quincarlet, ils eurent trois enfants qui se marièrent et laissèrent une importante descendance. Après son décès en 1693, elle épousa Jacques Prioux en 1695. Aucun enfant n'est né de cette dernière union. Jeanne est décédée le 11 octobre 1737 à Payré.

*

Le dernier enfant du second mariage, Esmery Frégeault né en 1656, n'a laissé aucune trace après sa naissance.

¹⁷ 1652/04/04 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Hellye (4^E 90/13)

Génération III – Thomas FRÉGEAULT (notaire)

Thomas Frégeault (notaire) est né en 1645. Au début de sa carrière il habitait au bourg de Payré, comme il apert dans un contrat de vente du 3 octobre 1663¹⁸ où il cède, ... *une petite pièce de jardin en frische size au jardin des vallées de Mesmagen (Mémageon) apellé au Rouseau, contenant cinq verges de terre ou environ*



Thomas épousa Jeanne Mergault en 1664 à Payré. Jeanne n'avait que 13 ans et Thomas 19 ans à leur mariage. Thomas est déjà identifié notaire à ce moment. Jeanne était fille de Daniel Mergault et Marie Gentilhomme, les deux parents étant décédés en 1664. Elle avait un curateur dénommé Michel Thomas, un laboureur du village de Brioux (paroisse de Payré) où habitait la future épouse. Au contrat de mariage conclu à Brioux le 14 avril 1664¹⁹, il est spécifié qu'ils ... *ont promis et promettent par ces présentes, l'ung à l'autre, se prendre à femme et mary espoux, toutes fois et quantes que l'ung par l'autre, ou par aucuns de leursdicts parens et amis, ilz en seront sommés et requis les solemnisez de l'église catholique, apostolicque et romayne préalablement observées et gardées* Les registres paroissiaux catholiques et protestants concernant les mariages de 1664 et 1665 à Payré n'existent plus, ce qui ne permet de vérifier si ce mariage a bien eu lieu en l'église catholique seulement.

Le couple a eu cinq enfants entre les années 1665 et 1681, dont deux fils et une fille qui se marièrent et fondèrent des familles. Les deux autres ne semblent pas avoir survécus.

Le 21 mars 1666²⁰, Thomas Frégeault et sa sœur Jeanne sont présents à la célébration du mariage de Pierre Guillot et d'une cousine nommée Catherine De Thenié. Concernant ce mariage, il est précisé qu'il sera célébré à Couhé selon ... *la religion apellé par ledit édits du roy nostre sire réformée, au préalable gardée et observée* Peut-on voir en cette présence un indice que Thomas et sa sœur Jeanne étaient sympathisants de la R.P.R., ou faut-il simplement voir que catholiques et protestants se côtoyaient pacifiquement ?

On se souvient que le fervent protestant Olivier de Saint-Georges, marquis de Couhé-Vérac, a abjuré devant l'évêque de Poitiers le 7 avril 1685. Les dragonnades étaient toujours d'actualités et violentes dans la région de Couhé les mois qui ont précédé son geste. Alors voici que quelques jours avant, soit le 26 mars 1685, Jeanne Mergault décède à Couhé²¹ dans un ancien presbytère :

L'an de grâce mil six cents quatre-vingt et cinq et le vingt et six jour de mars, est décédée en la communion de nostre mère sainte église au logis qui fut autrefois le presbitaire de la cure de Saint-Martin de ce lieu de Couhé, qu'à présent exploitte le sieur Bertrand advocat, Jeanne Mergault aagée de trante et cinq ans, vivant espouse de Thomas Fréjault (Frégeault) nottaire et

¹⁸ 1663/10/03 – Archives départementales de la Vienne – Notaire François Bonnin (4^E 1/190)

¹⁹ 1664/04/14 – Archives départementales de la Vienne – Notaire François Bonnin (4^E 1/190)

²⁰ 1666/03/21 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Guillory (4^E 1/25)

²¹ 1685/03/26 – Registres paroissiaux de Couhé, Vienne

greffier du marquisat dudit Couhé, elle a esté enterrée au cymmetière dudit Saint-Martin es lequel foces desdits Fréjault par nous curé dudit Couhé sousigné. Beguyer prêtre

L'an de grace mil six cents quatre-vingt et cinq
 et le vingtet six iours de may est decédé en la
 Communioy de nostre mère sainte eglise au logis qui fut
 autrefois le presbitaire de la cure de Saint Martin
 de ce lieu de Couhé que possedent cy devant les sieurs
 Bertrand advocat, Hannu, Mergault aagé de
 quatre et cinq ans, vivant espons de Thomeas
 Fréjault nottaire et greffier du Marquisat dudit
 Couhé. Il a esté enterré au Cymmetière dudit Saint
 Martin et d'insinuation dudit Fréjault par nous curé
 dudit Couhé sousigné. Beguyer prêtre curé de Couhé

Thomas Frégeault décède à son tour quelques jours plus tard, soit le 2 avril 1685, au même endroit²² :

L'an de grâce mil six cents quatre-vingt et cinq et le
 deuxiesme jour d'apvril, est decédé en la communion de
 nostre mère sainte eglise au logis qui fut autrefois le
 presbitaire de la cure de l'église de Saint-Martin de Couhé, qu'à
 présent exploitte le sieur Bertrand advocat, Thomas
 Fréjault (Frégeault) aagé de quarante ans, nottaire et greffier
 du marquisat de ce lieu de Couhé, veuf de Jeanne
 Mergault, il a esté enterré au cymmetière de ladite esglise de
 Saint-Martin de cedit lieu proche de sa femme, par nous
 curé dudit lieu cy signé / Beguyer prêtre curé de Couhé

L'an de grace mil six cents quatre-vingt et cinq
 et le deuxiesme iours de may est decédé en la
 Communioy de nostre mère sainte eglise au logis qui
 fut autrefois le presbitaire de la cure de Saint Martin de
 ce lieu de Couhé que possedent cy devant les sieurs
 Bertrand advocat, Hannu, Mergault aagé de quarante ans,
 nottaire et greffier du Marquisat dudit Couhé, veuf de
 Jeanne Mergault, il a esté enterré au Cymmetière de
 ladite esglise de Saint Martin de cedit lieu proche de sa
 femme par nous curé dudit lieu cy signé. Beguyer prêtre curé de Couhé

Leurs décès coïncident étrangement avec les fortes pressions exercées sur le marquis de Couhé-Vérac par les autorités et l'église catholique. Dans un ouvrage intitulé « *Familles Protestantes au travers des actes / XVI^e – XVII^e siècles* » datant de 2010 et conservé au Archives Départementales de la Vienne à Poitiers, Thomas et Jeanne sont identifiés protestants. Il est essentiel d'observer que les actes de décès ont été rédigés dans les registres catholiques de Couhé, de même que les baptêmes de leurs enfants en la paroisse de Payré. De ce fait, il s'avère difficile de les ranger dans le camp des protestants persécutés.

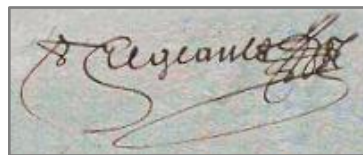
Ils ne semblent pas être décédé à leur domicile. Est-ce que l'ancien presbytère Saint-Martin servait d'hôpital où ils seraient morts d'une maladie ? Était-ce un lieu de torture en ces années troubles ? L'époque et le lieu laisse tout de même planer un doute quant aux causes et circonstances de leurs décès.

²² 1685/04/02 – Registres paroissiaux de Couhé, Vienne

Ces soudains décès laissèrent des orphelins en bas âge. La cadette Philippée n'avait que 4 ans, son frère Daniel 10 ans et l'ainé Pierre avait moins de 20 ans. Les documents d'archives offrent l'indice que leur tante Jeanne Frégeault s'est occupée de la cadette Philippée jusqu'à sa majorité, mais aucun indice n'existe concernant les deux fils.

*

Le fils aîné Pierre Frégeault (notaire) est né après 1664. On ignore l'année de sa naissance, car l'acte de baptême est absent des registres paroissiaux de Payré. Il a poursuivi la tradition familiale en devenant notaire lui aussi et il s'est établi à Couhé.



Pierre a hérité ... *le lieu et moulin de Breuil appartenant à la succession de feu Jeanne Mergault consistant en bastimantz de maisons, granges, estables, toitz, portion de four et caves, bouchaux, chaussée, pescherye, rouschage, broissières, jardinet, vignes, prés et générallemant tout ce quy en despand ...* Le 14 septembre 1690²³ il ... *baille, louhe et afferme et promet garantir ... à Paul Boutreau ... meusnier demeurant au moulin de Breuil paroisse de Payré ... pour le temps et espaces de trois ans et année ... dès la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1689 ...* Il devra payer ... *audit Frégeault en sa demeure audit Couhé la somme de quarante livres, seize boiceaux de bled moudure du moulin vallant seigle mesure dudit Couhé, deux chapons, un gasteau beusré vallant vingt solz et quatre anguilles, ledit argent et bled par cartiers et quarte partye, savoir aux festes de Nouël, Nostre-Dame de mars et Saint-Jean-Baptiste et Saint-Michel ...*

Pierre épousa en premières noces Louise Prioux le 30 janvier 1698 à Couhé, fille de feu Pierre Prioux (notaire) et de Judicq David. Un mariage tardif, car il devait avoir environ 30 ans en 1698. Leur contrat de mariage a été conclu après leur mariage le 7 février 1698²⁴. En plus du don mutuel entre époux, leur tante Jeanne Frégeault et son époux Georges Robin (notaire) ... *s'obligent de livrer et fournir leur nepveu, premièrement un lict garny de sa coeste traversière, couverte de laine, chasles, paillasse et garniture, deux landier, un cofre, une boutèle à metre pain, six linceulx, six napes, six serviettes, six essuimains, six plats d'estin, six assiettes, une pinte, une choppine, une broche, une cramailière, un chaudron, et en outre de faire pourvoir ledit Frégeault de l'estat et office de sergent royal et a cete fin faire l'achapt dudit office ...* Deux filles sont nées de ce mariage, mais elles ne survécurent pas. Louise Prioux est décédée à Couhé le 21 avril 1706.

Pierre Frégeault a épousé en secondes noces Jeanne Hastron peu de temps après 1706. Quatre enfants naissent de ce mariage et il apparait qu'aucun n'a survécu assez longtemps pour se marier.

En 1710 Pierre Frégeault habitait à Couhé en une maison appelée « la maison de La Corne » Le 14 juin 1710²⁵ se dénoue l'acquisition de l'ancienne ... *escurye Saint-Martin, assize en ce*

²³ 1690/09/14 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admyrauld (4^E 129/18)

²⁴ 1698/02/07 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admyrauld (4^E 129/21)

²⁵ 1710/06/14 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admyrauld (4^E 129/30)

bourg de Couhé sur la grande pauhe proche le grand canton de La Corne Cette propriété était voisine de sa maison. Elle avait été accordée par décret à un dénommé Izaak Rogion en 1702, mais faute de paiement, Pierre Frégeault obtient par jugement le droit de l'acquérir pour la modique somme de 100 livres (€ 1 348), plus les frais relatifs à la procédure judiciaire. Il avait forcément un projet en tête, car ces anciens bâtiments étaient en mauvais état.

On apprend aussi qu'il détenait une ferme à quelques kilomètres de Couhé. Le 17 mai 1711²⁶ il loue cette ferme au village de Maurissière entre Brux et Vaux (à 5 km de Couhé) à un dénommé François Ayraud, un laboureur de la paroisse de Brux, pour ... *cinq années consécutives qui commenseront à la St-Michel prochaine ... plus ... deux piesses de terres ... l'une au fief Gornard près le bourg de Couhé et l'autre au lieu des Loiries* L'arrangement est que ledit Ayraud devra partager la récolte et les frais par moitié avec Pierre Frégeault. En plus, ledit Ayraud ... *sera tenu de payer au bailleur prochainement au jour et feste de St-Michel pour sufrages un cochon d'un an, deux chapons, six poulettez et un gasteau livré de valleur de vingt sols au Rois, et quatre fromages s'ils tiennent des chevres*

Pierre Frégeault décède le 23 octobre 1718 à Couhé. Dès le 15 décembre 1718²⁷ Jeanne Hastron va louer la maison de La Corne à un dénommé Pierre Raoul pour une durée de sept ans. Jeanne s'est remarié avec René Esclarcy le 14 décembre 1720 à Couhé. Elle n'a plus laissé de trace après 1721.

*

Le prochain chapitre est consacré à leur second fils Daniel Frégeault (soldat / pionnier en Nouvelle-France).

*

Leur fille Philippée Frégeault fut baptisée le 13 novembre 1681 à Couhé :

Au jourd'huy treiziesme jour de novembre mil six cents quatre-vingt et un a esté baptisée en l'esglise de Nostre-Dame de Couhé par moy prêtre curé dudit lieu Phillippée aagée de trois jours, fille Thomas Frégeault et de Jeanne Mergault de ce bourg de Couhé, a esté pairain Phillippe Frégeault et maraine Jeanne Frégeault, son cousin et sa tente, qui le sont soubsignés avec moy / Jeanne Frégeault / Beguyer prêtre curé de Couhé / Philippe Frégeault²⁸

Le parrain Philippe Frégeault était le fils du grand-oncle Daniel Frégeault demeurant à Payré. La marraine était sa tante Jeanne Frégeault, celle qui s'occupa d'elle après le décès de ses parents.

Philippée épousa Pierre Daguin (marchand) en 1711 à Couhé, fils majeur de Pierre Daguin, sieur du Souchault, et d'Élizabeth de Bonnemaïson de la paroisse de Celle-Lévescault. Sa tante Jeanne et son frère Pierre étaient présents et donnèrent leur l'autorisation au mariage. Deux filles naissent de cette union et elles se marièrent et eurent douze enfants au total.

²⁶ 1711/05/17 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admyraud (4^F 129/23)

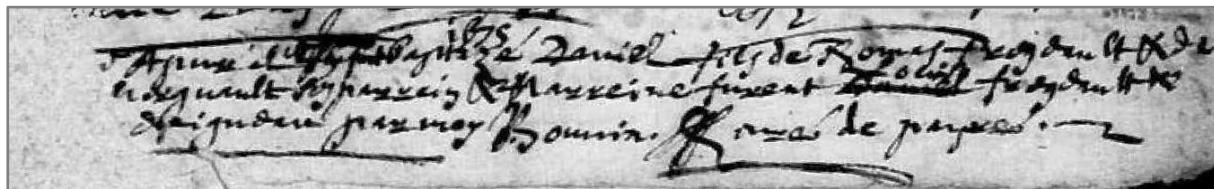
²⁷ 1718/12/15 – Archives départementales de la Vienne – Notaire Olivier Admyraud (4^F 129/33)

²⁸ 1981/11/13 - Archives départementales de la Vienne – Registres paroissiaux de Couhé, Vienne

Génération IV – Daniel FRÉGEAULT (soldat / pionnier en Nouvelle-France)

Le second fils Daniel Frégeault (soldat) fut baptisé le 5 avril 1675 à Payré:

Le 5^e jour d'avril 1675 fut baptisé Daniel, fils de Thomas Frégeault et de [Jeanne] Mergault, ses parrain et marraine furent Louis Frégeault et Chaigneau, par moy Bonnin [prestre] curé de Payré.



Orphelin à 10 ans, on ne sait pas qui s'est chargé de son éducation. La tradition familiale depuis des générations était de former les fils à la profession de notaire. Ses parents étant décédés trop tôt, la chaîne s'est brisée et il fut contraint de rejoindre les rangs de l'armée, probablement autour de ses 16 ans selon la pratique de l'époque.

Il avait 18 ans en 1693 quand il est identifié pour la première fois en Nouvelle-France comme soldat des troupes de la Marine. Il n'est vraisemblablement jamais retourné en France. Le 22 juillet 1711, date du début de l'inventaire après décès de sa tante Jeanne Frégeault, dès l'introduction on s'efforce d'identifier les héritiers potentiels de sa succession. Son frère Pierre Frégeault tient à mentionner qu'à ... *l'égard de son frère, qu'il allègue estre hors du royaume, y ayant plus de vingt ans qu'il est absent, il est reputté pour mort, ainsy il ne fault plus parler de luy* Il était pourtant bien vivant en 1711, mais personne n'avait de ses nouvelles. Cette situation arrangeait bien son frère, car sa part d'héritage n'en fut que plus grande.

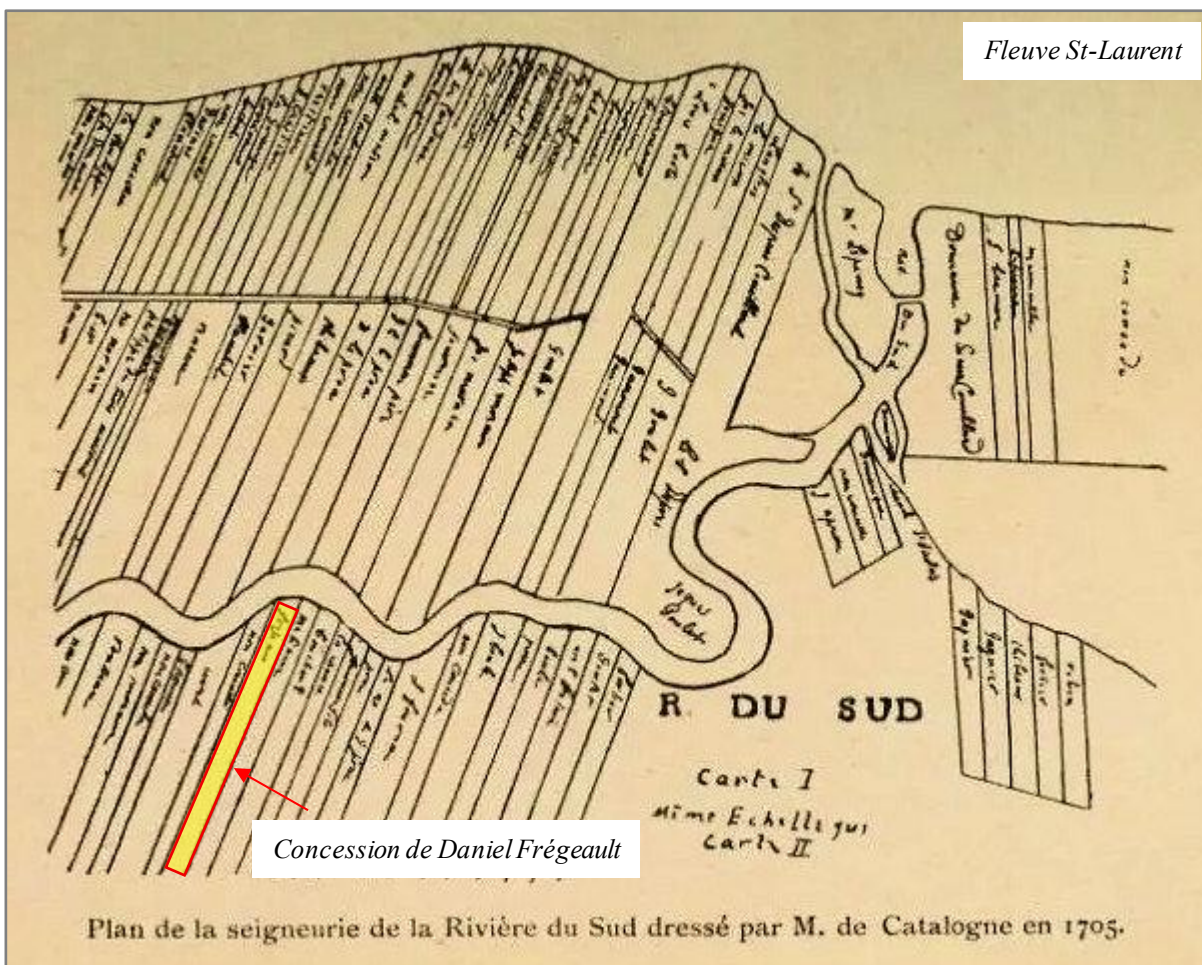
Daniel Frégeault épousa Anne Puzé le 11 mai 1699²⁹ à Saint-Thomas-de-Montmagny (Nouvelle-France) :

L'an de notre seigneur Jésus Christ 1699 le 11 may, après la publication de trois bans d'entre Daniel Fergeot (Frégeault) agé de 23 ans, soldat de la compagnie de M. la Durantay, fils de deffunct Thomas Fergeot (Frégeault) et de Marie Mergot (Mergault) du diocèse de Poitiers d'une part, et Anne Puzé agée de 20 ans, fille de Jacques Puzé et Marie Jobidon de la paroisse de St-Thomas de la Pointe à la Caille d'autre part, après qu'il ne s'est trouvé aucun empeschement légitime, je prêtre soussigné curé de St-Thomas et missionnaire à cap St-Ignace ay reçu leur mutuel et réciproque consentement, les ay mariés par paroles de présent et leur ay donné la bénédiction nuptiale, fait le jour et an que dessus en présence du sieur Couillard (De Lespinay, Louis) seigneur de la Rivière-du-Sud, Pierre Soula, Pierre Soula le fils, lesquels ont déclaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordonnance. Louis Mathieu prêtre

Anne Puzé était née à Montmagny, en la seigneurie de Bellechasse – Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, en 1679. Onze enfants naissent de cette union entre les années 1700 et 1721, dont sept se marièrent et fondèrent des familles.

²⁹ 1699/05/11 – BAnQ Numérique – Registres paroissiaux de Saint-Thomas-de-Montmagny

Daniel Frégeault a laissé peu de traces dans les archives de la Nouvelle-France. Il a vraisemblablement obtenu une concession en la seigneurie de Bellechasse où il vécut jusqu'à son décès le 10 mai 1750. Il a certes bien rempli sa mission de pionnier en offrant une importante descendance.



Le seul document où il est présent est une sentence du 8 octobre 1710³⁰ à Québec, dans laquelle il est requis de rembourser une somme en la succession de son défunt beau-père Jacques Pauzé au bénéfice d'un autre héritier, mais rien de bien important. C'est un indice qu'il a sans doute mené une vie paisible et laborieuse.

Son fils Pierre-Noël Frégeau, né en 1711, est celui qui fonda la plus grande famille avec Marie-Louis Quemeneur (dit Laflamme), elle aussi originaire de Montmagny. Son grand-père était d'origine bretonne (France). Dix enfants sont nés de cette union et c'est cette branche familiale qui a répandu le patronyme « Frégeau » en Amérique du Nord.

³⁰ 1710/10/08 – BAnQ Numérique – Fonds de l'intendant Jacques Raudot

Données Généalogiques Partielles

Données généalogiques (partielles) des descendants de Pierre FRÉGEAULT et Phérippée LAMY						
Génération	1	2	3	4	5	6
	<p>Pierre FRÉGEAULT, <u>D</u>: avant 1652 <u>M</u>: Phérippée LAMY, <u>D</u>: après 1654</p>					
	<p>Louis FRÉGEAULT, <u>D</u>: avant 1643 <u>M</u>: Marie JOUSSELIN, <u>D</u>: avant 1645</p>					
	<p>Pierre FRÉGEAULT, <u>D</u>: après 1656 <u>M1</u>: Perrette AUGEREAU, <u>D</u>: avant 1653</p>					
	<p>Thomas FRÉGEAULT, <u>N</u>: en 1645, <u>S</u>: 02/04/1685 à Couhé (86) <u>M</u>: Jeanne MERGAULT en 1664 à Payré (86), <u>N</u>: 01/10/1651 à Payré, <u>S</u>: 26/03/1685 à Couhé (86)</p>					
	<p>Pierre FRÉGEAULT, <u>S</u>: 23/10/1718 à Couhé (86) <u>M1</u>: Louise PRIoux le 30/01/1698 à Couhé (86), <u>N</u>: 07/11/1679 à Couhé (86), <u>S</u>: 21/04/1706 à Couhé (86)</p>					
	<p>Jeanne FRÉGEAULT, <u>N</u>: 20/10/1698 à Couhé (86), <u>D</u>: en 1698 à Couhé (86) Jeanne FRÉGEAULT, <u>N</u>: 04/01/1700 à Couhé (86), <u>S</u>: 09/10/1702 à Couhé (86)</p>					
	<p><u>M2</u>: Jeanne HASTRON après 1706, <u>D</u>: après 1721</p>					
	<p>Pierre FRÉGEAULT, <u>N</u>: 28/07/1709 à Couhé (86), <u>D</u>: 01/08/1709 à Couhé (86) Thomas FRÉGEAULT, <u>N</u>: 17/09/1710 à Couhé (86)</p>					
	<p>César FRÉGEAULT, <u>N</u>: 06/04/1715 à Couhé (86), <u>D</u>: 21/08/1715 (86) Joseph-Pierre FRÉGEAULT, <u>N</u>: 06/01/1717 à Couhé (86), <u>D</u>: 15/10/1739 (86)</p>					
	<p>Jeanne FRÉGEAULT, <u>N</u>: 10/07/1668 à Payré (86) Inconnu(e) FRÉGEAULT, <u>N</u>: 05/02/1670 à Payré (86)</p>					
	<p>Daniel FRÉGEAULT, <u>N</u>: 05/04/1675 à Payré (86), <u>D</u>: 10/05/1750 à St-François-de-la-Rivière-du-Sud PQ <u>M</u>: Anne PAUZÉ le 11/05/1699 à Montmagny PQ, <u>N</u>: 19/08/1679 à Montmagny PQ, <u>D</u>: 11/10/1757 à St-François-de-la-Rivière-du-Sud PQ</p>					
	<p>Marie-Anne FRÉGEAULT, <u>B</u>: 27/04/1700 à Montmagny PQ, <u>D</u>: 16/05/1785 à St-Pierre-Rivière-du-Sud PQ <u>M</u>: Sébastien MORIN le 25/02/1743 à St-François-Rivière-Sud PQ</p>					
	<p>Marie FRÉGEAULT, <u>N</u>: 15/02/1702 à Montmagny PQ, <u>D</u>: 24/06/1756 à St-Vallier PQ <u>M1</u>: Michel MORIN le 07/01/1727 à Berthier-sur-Mer PQ <u>M2</u>: Sébastien MORIN le 25/02/1743 à Québec PQ</p>					
	<p>Marie-Marthe FRÉGEAULT (infirme), <u>N</u>: 27/01/1704 à Montmagny PQ, <u>D</u>: 28/12/1760 à St-François-Rivière-Sud PQ Geneviève FRÉGEAULT, <u>N</u>: 21/03/1706 à Montmagny PQ, <u>J</u>: 12/08/1733 à St-François-Rivière-Sud PQ <u>M</u>: Michel ARBOUR le 19/04/1728 à Berthier-sur-Mer PQ</p>					
	<p>9 enfants</p> <p>2 enfants</p>					

Génération						Données généalogiques (partielles) des descendants de Pierre FREGEAULT et Phélicité LAMY
1	2	3	4	5	6	
						<p>Gabriel GUILLON, <u>N</u>: 22/05/1671 à Payré (86), <u>D</u>: 02/07/1730 à Couhé (86)</p> <p><u>M</u>: Marie RAPIAT le 11/06/1703 à Couhé (86)</p> <p>Suzanne GUILLON, <u>B</u>: 31/08/1706 à Couhé (86)</p> <p>Louise GUILLON, <u>B</u>: 24/02/1710 à Couhé (86)</p> <p>François-Gabriel GUILLON, <u>B</u>: 08/02/1712 à Couhé (86)</p> <p>Marianne GUILLON</p> <p><u>M</u>: Jean GUILLOTEAU le 17/01/1741 à couhé (86)</p> <p>Daniel GUILLON, <u>N</u>: 04/08/1672 à Payré (86)</p> <p>Catherine GUILLON, <u>N</u>: 24/05/1682 à Payré (86), <u>D</u>: 02/05/1706 à Payré (86)</p> <p>Marie-Anne GUILLON, <u>N</u>: 12/02/1685 à Payré (86)</p> <p>Jeanne GUILLON, <u>N</u>: 05/10/1688 à Payré (86)</p> <p><u>M2</u>: Jeanne De THENIÉ avant 1653, <u>D</u>: après 1666</p> <p>Gabrielle FRÉGEAULT, <u>N</u>: 29/09/1653 à Payré (86), <u>D</u>: 06/10/1694 à Payré (86)</p> <p><u>M</u>: Jacques GUERIN le 26/01/1676 à Payré (86), <u>D</u>: 25/01/1692 à Payré (86)</p> <p>Pierre GUERIN, <u>B</u>: 02/01/1677 à Payré (86)</p> <p>Jean GUERIN, <u>D</u>: 25/02/1677 à Payré (86)</p> <p>Françoise GUERIN, <u>B</u>: 12/02/1678 à Payré (86)</p> <p>Jacques GUERIN, <u>B</u>: 03/05/1682 à Payré (86)</p> <p>Catherine GUÉRIN</p> <p><u>M</u>: Jean TEXIER le 25/01/1706 à Payré (86)</p> <p>Marie-Anne TEXIER, <u>N</u>: 24/10/1706 à Payré (86)</p> <p>Marie TEXIER, <u>D</u>: 29/01/1745 à Payré (86)</p> <p><u>M</u>: Daniel CADIN le 24/11/1732 à Anché (86), <u>D</u>: 28/12/1756 à Payré (86)</p> <p>Louise-Madeleine TEXIER, <u>N</u>: 25/08/1708 à Payré (86), <u>D</u>: 29/09/1708 à Payré (86)</p> <p>Claude TEXIER, <u>N</u>: 13/02/1710 à Payré (86), <u>D</u>: 26/02/1710 à Payré (86)</p> <p>Pierre TEXIER, <u>N</u>: 08/05/1714 à Payré (86)</p> <p>Jacques TEXIER, <u>N</u>: 01/02/1716 à Payré (86)</p> <p>Gabrielle TEXIER, <u>N</u>: 31/08/1717 à Payré (86)</p>

5 enfants

Généralions						Données généalogiques (partielles) des descendants de Pierre FRÉGEAULT et Phélieppée LAMY
1	2	3	4	5	6	
						<i>N: naissance B: Baptême D: Décès I: Inhumation S: Sépulture M: Mariage</i>

Françoise GUÉRIN, <u>B</u> : 16/09/1684 à Payré (86)						
M: François BARRE le 13 février 1708 à Payré (86)						
François BARRE, <u>N</u> : 01/11/1708 à Payré (86)						
Françoise BARRE, <u>N</u> : 25/04/1711 à Payré (86)						
Jean BARRE, <u>N</u> : 19/02/1713 à Payré (86)						
Marie-Madeleine BARRE, <u>N</u> : 08/02/1715 à Payré (86)						
Gabrielle GUÉRIN, <u>B</u> : 12/03/1687 à Payré (86), <u>D</u> : 01/11/1706 à Payré (86)						
Marie-Magdeleine GUÉRIN, <u>B</u> : 01/11/1691 à Payré (86)						
Jeanne FRÉGEAULT, <u>B</u> : 10/07/1655 à Payré (86), <u>D</u> : 11/10/1737 à Payré (86)						
M1: Jean MERGAULT le 25/05/1682 à Payré, <u>D</u> : 05/05/1686 à Payré (86)						
M2: Vincent QUINCARLET le 20/06/1688 à Payré (86), <u>N</u> : 09/02/1658 à Romagné (86), <u>D</u> : 30/11/1693 à Anché (86)						
Pierre QUINCARLET, <u>N</u> : 07/03/1689 à Anché (86), <u>D</u> : 11/04/1739 à Payré (86)						
M: Jeanne HEILLYE le 26/01/1728 à Celle-Lévescault (86)						
Vincent QUINCARLET, <u>N</u> : 14/03/1731 à Payré (86), <u>D</u> : 26/02/1792 à Voulon (86)						
M: Marie BOUTINEAU le 25/01/1757 à Anché (86)						
Jeanne QUINCARLET						
M1: Jean BAIZE le 13/02/1708 à Voulon (86), <u>N</u> : 28/05/1683 à Voulon (86), <u>D</u> : 14/09/1719 à Voulon (86)						
François BAIZE, <u>N</u> : 16/08/1709 à Voulon (86)						
Renée BAIZE, <u>N</u> : 08/09/1711 à Voulon (86), <u>D</u> : 15/09/1712 à Voulon (86)						
Jean BAIZE, <u>N</u> : 03/08/1713 à Voulon (86), <u>D</u> : 14/09/1714 à Voulon (86)						
Renée BAIZE, <u>N</u> : 30/01/1719 à Voulon (86)						
M2: Louis COLOMBEAU le 15/01/1720 à Voulon (86), <u>N</u> : 01/01/1692 à Anché (86), <u>D</u> : 20/04/1742 à Anché (86)						
Jeanne COLOMBEAU, <u>N</u> : 25/06/1727 à Anché (86), <u>D</u> : 10/06/1776 à Payré (86)						
M1: Joseph POTONNIER le 12/11/1743 à Anché (86)						
M2: Jean BERNARDEAU le 09/02/1768 à Payré (86)						
Vincent QUINCARLET, <u>N</u> : 12/02/1693 à Anché (86), <u>D</u> : 05/05/1740 à Celle-Lévescault (86)						
M: Louise CHAIGNEAU le 18/04/1731 à Celle-Lévescault (86), <u>N</u> : 26/04/1702 à Celle-Lév. (86), <u>D</u> : 24/06/1759 à Celle-Lév. (86)						
Pierre QUINCARLET, <u>N</u> : 16/02/1733 à Celle-Lévescault (86)						
Marie QUINCARLET, <u>N</u> : 02/02/1738 à Celle-Lévescault (86), <u>D</u> : 20/12/1820 à Messé (79)						
M: Pierre BOTTEAU le 10/06/1760 à Messé (79), <u>N</u> : 16/01/1739 à Messé (79), <u>D</u> : 17/06/1804 à Messé (79)						

5 enfants

1 enfant

8 enfants

Généralités						Données généalogiques (partielles) des descendants de Pierre FRÉGEAULT et Phélieppe LAMY
1	2	3	4	5	6	
						<p><u>M3</u>: Jacques PRIOUX le 25/10/1695 à Voulon (86) Esmery FRÉGEAULT, <u>B</u>: 20/11/1656 à Payré (86) Daniel FRÉGEAULT, <u>D</u>: après 1681</p> <p><u>M</u>: Françoise ALLARD avant 1650 à Payré (86), <u>D</u>: 17/09/1696 à Payré (86) Pierre FRÉGEAULT, <u>B</u>: 02/01/1650 à Payré (86) Gabrielle FRÉGEAULT, <u>B</u>: 29/10/1653 à Payré (86) <u>M</u>: Jacques CUZIN le 26/01/1676 à Payré (86) Philippe FRÉGEAULT, <u>B</u>: 10/12/1656 à Payré (86), <u>D</u>: 16/05/1719 à Payré (86) <u>M</u>: Joseph FAIDY le 20/10/1687 à Payré (86), <u>N</u>: 09/08/1650 à Payré (86), <u>D</u>: 22/09/1703 à Payré (86) Jean-Louis FAIDY, <u>N</u>: 07/12/1688 à Payré (86) Jeanne-Marie FAIDY, <u>N</u>: 12/12/1689 à Payré (86) Jean FAIDY, <u>N</u>: 01/06/1696 à Payré (86), <u>D</u>: 14/03/1697 à Payré (86) Pierre FAIDY, <u>N</u>: en 1697 à Payré (86), <u>D</u>: 03/04/1766 à Rom (79) <u>M</u>: Marie VINCENT avant 1632 Louis FAIDY, <u>N</u>: 22/06/1732 à Messé (79) <u>M</u>: Magdelaine BONNEAU le 23/01/17559 à Rom (79) Jean FAIDY, <u>N</u>: 23/10/1733 à Messé (79) <u>M</u>: Lousie BERNARDEAU le 26/06/1770 à Payré (86) Marie FAIDY, <u>N</u>: 30/10/1735 à Messé (79), <u>D</u>: 16/06/1786 à Messé (79) <u>M1</u>: Antoine GARIBOT le 09/10/1759 à Rom (79), <u>D</u>: 12/10/1761 à Rom (79) <u>M2</u>: Jean AUVIN le 08/08/1766 à Rom (79), <u>D</u>: 05/08/1801 à Saint-Gaudent (86) Pierre FAIDY <u>M</u>: Marie-Anne MASSIAS le 26/01/1759 à Rom (79) Louise FAIDY <u>M</u>: Jacques MOYNET le 17/11/1767 à Rom (79) Magdeleine FAIDY, <u>N</u>: 29/08/1739 à Messé (79) Anne FAIDY, <u>N</u>: 04/08/1741 à Messé (79) Jean FRÉGEAULT, <u>B</u>: 09/02/1660 à Payré (86) Louis FRÉGEAULT, <u>B</u>: 03/11/1661 à Payré (86) Jeanne FRÉGEAULT, <u>B</u>: 21/09/1662 à Payré (86)</p>
						<p>1 enfant 5 enfants</p>

Génération						Données généalogiques (partielles) des descendants de Pierre FRÉGEAULT et Phélieppe LAMY <i>N: naissance B: Baptême D: Décès I: Inhumation S: Sépulture M: Mariage</i>
1	2	3	4	5	6	
						Catherine FRÉGEAULT, <u>B</u> : 25/03/1674 à Payré (86)
						Georges FRÉGEAULT, <u>B</u> : 29/03/1681 à Payré (86)

Travaux de Recherche

Archives Départementales de la Vienne à Poitiers (région Nouvelle-Aquitaine) :

Les registres paroissiaux catholiques de Payré sont quasi inexistantes avant 1650 et pour Couhé ils débutent 1626. Les registres des temples protestants sont inexistantes. Vu l'importance de la population protestante en ces lieux, ces manquements représentent un déficit d'information important.

Trois jours aux archives départementales ont été nécessaires pour intégralement éplucher le minutier des notaires de Payré et Couhé pour la période 1570 à 1725 :

Cotes 4 E 129 / 16 à 36

Cotes 4 E 90 / 12 à 15

Cotes 4 E 1 / 190 à 192

En épluchant ces minutes, les manquements apparaissent comme une évidence. Le minutier a livré 27 actes concernant la famille Frégeault habitant Payré et Couhé. Les travaux de recherche n'ont pas été poussés au-delà de l'année 1725.

Archives Nationales à Paris

Une seule visite a été nécessaire pour extraire des procès-verbaux, contraventions et extraits des registres du conseil d'état ayant trait à la Religion Prétendue Réformée de la région Payré / Couhé lors des troubles des années 1665 à 1685. 4 documents ont été extraits de cette recherche.

Cote TT//242 – Dossier 11

Cote TT//261 – Dossier 13

Bibliographie

Le journal de Jean Migault – Les Dragonnades en Poitou et Saintonge – Geste Édition 2000 – *Un témoignage par un protestant des années 1682 à 1689.*

Note : Un grand nombre d'ouvrages sont accessibles via Internet concernant l'histoire du Poitou et plus spécifiquement l'évêché de Poitiers et les communes de Payré et Couhé. Les mots clés « dragonnades », « Olivier de Saint-Georges, marquis de Couhé-Vérac », « protestantisme en Poitou » et bien d'autres offrent de pertinents renseignements concernant l'histoire de ces lieux au XVII^e siècle.